# Le Crédit Mutuel Océan gagne des parts de marché

lundi 18 mai 2009, par lpe

C’est dans un contexte chahuté pour les établissements financiers que le Crédit Mutuel Océan, banque mutualiste, a annoncé, avec sérénité, ses résultats pour 2008.

**Jean Luc Menet** (sur la photo), directeur général, ainsi que **Pierre Arrivé**, Président sortant et **Joseph Vrignon**, aujourd’hui Président, on reçu la presse quelques jours avant l’assemblée de la Caisse de Charente-Maritime.

Le Crédit Mutuel Océan couvre 3 départements : la **Charente-Maritime** (45 agences), les **Deux-Sèvres** (25 agences) et la **Vendée** (117 agences). Plus de 1400 salariés travaillent pour la banque mutualiste dont l’une des particularités tient au mode de gouvernance : ce sont des clients qui, élus, décident de la stratégie du Groupe.

Une banque régionale qui voit l’avenir avec sérénité "**nous avons gagné environ 25% de parts de marché en 2008, avec un encours de crédits qui a progressé de 10,8% dont 13,2% pour les professionnels**" précise Jean Luc Menet "*Notre résultat 2008 s’établit à 30,1 millions d’euros, c’est certes 20% de moins qu’en 2007, mais c’est aussi 20% de plus que la moyenne bancaire. La crise a eu un impact sur le refinancement essentiellement, mais nous avons les moyens économiques de notre politique*."

Une politique qui se traduit essentiellement par des actions de proximité : dispositif de micro-crédit, partenariat avec les plate-formes d’initiatives locales, soutien à des projets associatifs (2,2 millions d’€ en 2008), partenariats culturels : festivals, artistes, sport...

Pour en savoir plus : www.cmocean.fr

# Océan participation, un outil de partenariat financier avec les entreprises

Océan participation est une **filiale du Crédit Mutuel Océan**. Créée en 1988, c'est une **société de capital risque** qui intervient au capital de sociétés en développement. 23 millions d'€ étaient engagés dans 52 entreprises en 2008.

Plus récemment, un accord a été signé avec la **CCI de Vendée** pour la création d'un fonds (**K@Vendée**) destiné à collecter l'épargne de contribuables assujettis à l'ISF (défiscalisation de 75% de leurs investissements ; article 885-0-V du code général des impôts). Avec l'abondement d'Océan participation, 1 million d'€ a pu être collecté en un peu plus d'un mois. Il sera investi dans 22 entreprises essentiellement du secteur industriel, en haut de bilan.

Ci-dessous le document explicatif de la CCI de Vendée :

Un bel exemple de pragmatisme "à la vendéenne" ; à quand le même schéma, notamment en Charente-Maritime ?

CR